



	Circuit pédestre		Zones arborées	échelle au 1/25000° 1 cm = 250 m
	Chemins		Zones bâties	
	Routes (et départementales)			
	Routes au trafic important			



Située dans la vallée du Né, l'église de Cierzac possède une façade romane qui semble presque fragile entre les puissants contreforts qui l'encadrent et l'austère pignon qui la surplombe. Mais elle révèle l'ancienneté de l'édifice, qui, malgré de nombreux remaniements, a su préserver son charme authentique.

conception - illustration - rédactionnel - CDCHS (M. Schneid & P. Ransac) / crédit photo (Michèle Legrand) / Ne pas jeter sur la voie publique / réalisation - imprimerie Michot-Jonzac

De magnifiques arbres, Domaines et chemins centenaires pour ce parcours à grignoter à pleine jambe (10) ou à petit pas (5)

La vallée & le moulin Germignac & Cierzac

circuits n°16



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 3

Parking en face de l'église, faire le tour de l'église et partir à droite. Tourner à droite rue du Nord, traverser la D128, prendre chemin du Peu. Continuer au milieu des vignes et descendre en direction de Beaulieu : gentilhomme du XVIème (pigeonnier classé MH).

Quitter la petite route du Domaine en prenant le chemin à droite en parallèle du Né (rideau de peupliers), parcourir 800 m et prendre à droite (balise plus loin sur un arbre vissée).

Au carrefour, tourner à droite puis suivre un chemin à gauche qui monte vers Germignac, avec le silo en face. (+5 km : prendre à gauche vers Cierzac).

Traverser la D128, pour attraper la rue Grande Maison à droite que l'on suit jusqu'au retour derrière l'église.

Moulin Enragé, départ église de Cierzac : poursuivre le long de la rue de l'église. 200 m après le cimetière, à la patte d'oie, à droite vers le ruisseau,

Le traverser, partir à gauche entre les prés puis couper la route pour prendre un chemin blanc sur 500 m. Tourner à droite dans les vignes sur 350 m. puis à gauche.

A la jonction, prendre à gauche puis tourner à droite et monter jusqu'à la D 128. La suivre à droite sur 150 m et prendre à gauche vers le domaine de la Hutte.

Au carrefour des chemins (jonction vers Germignac + 5 km en prenant à gauche). Entrer à Cierzac en tournant à droite, traverser le bois plein Est puis à la sortie, suivre le Né à droite et retour au pont de départ.